

Résumé infirmier minimum

Doc	a043006
Date de publication	15/10/1988
Origine	NR
	Secret professionnel
	Enregistrement médical
Thèmes	Statistiques
	Actes infirmiers

Resumé infirmier minimum

Il est demandé au Conseil national si le médecin peut remplir la partie médicale du résumé infirmier minimum (R.I.M.) tel que l'arrêté royal du 14 août 1987 le définit.

Réponse du Conseil national:

Le Conseil national adresse, en réponse, une copie de ses avis des 16 mai 1988 et 10 octobre 1987.(1)

(1) Voir Bulletins du Conseil national nos 37 (sept. 1988) p. 27 et 38 (déc. 1988) p. 10.